

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

E. RAYMOND

Le tien et le mien

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 266-271

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Le tien et le mien

Si j'étais horloger, je chercherais, je trouverais dans les termes techniques afférents à mon métier une foule d'images qui m'aideraient à expliquer ma pensée. Je comparerais une âme bien équilibrée à un mécanisme parfaitement correct, chaque rouage étant bien soigneusement fondu, limé, et concourant pour sa part à la régularité du mouvement général. Mais je ne suis pas horloger ; je risquerais, par conséquent, de m'embrouiller dans mes comparaisons. Mieux vaut rester sur un terrain qui m'est plus familier, et dire sans ambages que l'une des causes principales des débats, des discussions, des querelles, si l'on veut, tant publiques que privées, lesquelles désolent la vie des grands et des petits, et dont l'existence la plus humble ou la plus retirée n'est point garantie, c'est la confusion que les intelligences mal équilibrées établissent entre le *tien* et le *mien*. Celui-ci s'étend, toujours, et toujours davantage... Il s'enfle, il se gonfle, et, comme les vampires, il pompe la substance de *l'autre*, du *tien*, qui est son égal et dont il s'applique à faire sa proie.

Plus j'avance dans la vie, mieux je me convaincs que toutes les déceptions, récriminations, revendications, tous les sujets de peine, en un mot, sont dus uniquement à la difficulté que, tous, nous éprouvons à établir nettement dans notre esprit le droit d'autrui, en nous prouvant à nous-mêmes, et une fois pour toutes, que chacun ici-bas, et non pas seulement notre personne, a des droits absolument égaux aux nôtres.

Nous le connaissons vaguement... mais vaguement, en théorie, et nous inclinons toujours à remettre à un jour toujours plus éloigné la pratique de cette théorie. En attendant ce jour de stricte justice, le *mien* fait des

incursions toujours plus fréquentes dans les domaines du *tien*, et, quand celui-ci n'est pas d'humeur toujours accommodante, quand il prétend défendre ses limites légitimes ou même seulement s'en créer de nouvelles en deçà des premières, l'envahisseur lève les mains vers le ciel, en appelant ses foudres contre l'envahi, assez querelleur pour s'opposer à l'invasion.

Car ce n'est pas toujours à main armée que s'accomplissent les invasions ; ce n'est pas seulement le portemonnaie que vise celui qui ne se contente pas du *sien* et aspire à s'emparer du *tien*. Cette aspiration revêt toutes les formes et se fournit à elle-même des raisons prises dans un arsenal inépuisable.

Tel ami prétend peser sur les actes, les pensées et même sur les sentiments de son ami ; il veut commander à ses préférences comme à ses antipathies, en un mot, lui prendre son âme, et la réduire à l'état d'esclavage moral et intellectuel. Ne lui demandez pas quel est le droit qu'il invoque à l'appui de son entreprise : il ne pourrait vous donner aucune raison valable, et, poussé de retranchements en retranchements, n'aurait pas d'autre motif à invoquer que celui de sa propre supériorité et de l'infériorité d'autrui, motif difficile à avouer, encore plus difficile à accepter, et auquel il est nécessaire de faire endosser des déguisements très variés pour le faire circuler à travers la vie.

Pourquoi l'amitié envahissante ne veut-elle pas reconnaître à l'amitié envahie la liberté qu'elle revendique pour elle-même, toute cette liberté, y compris celle de se tromper dans ses préférences comme dans ses antipathies ? Qui donc ici-bas peut aspirer à l'infaillibilité ? N'y a-t-il pas un orgueil grotesque à s'accorder à soi-même un degré de perspicacité et d'intelligence suffisant non seulement pour l'usage personnel, mais de nature à se dépenser, sans s'épuiser, pour le compte

d'autrui ? Pour ne parler que du côté infime de la question, et en la rapetissant, pour la mettre simplement au niveau de la politesse, n'y a-t-il pas un degré d'incivilité condamnable à entreprendre le redressement d'autrui, à souffler sur ses illusions, — en supposant qu'il s'agisse d'illusions, — pour les éteindre ou les ternir ? « Mais, » dira-t-on, « je ne puis laisser l'erreur s'établir ; là où l'on voit des qualités, il y a des défauts, et, si l'on croit à un échange de bons sentiments, on se trompe, et on donne de bon or contre de la fausse monnaie. »

Encore un coup, laissons à autrui toute liberté, fût-ce celle de se tromper, non par indifférence, mais simplement par respect du droit d'autrui ; il est bien entendu qu'il s'agit uniquement des différences d'appréciation qui peuvent se produire à propos des caractères, et que je ne prêche pas l'abstention quand il s'agit de matières graves, touchant à l'honneur ou bien à la sécurité. Mais il est d'une suprême injustice de vouloir obliger ceux que nous aimons de voir en toutes matières d'après nous, et de juger les choses et les gens non comme ils l'entendent, mais en subissant notre impulsion.

Je sais bien que, lorsque nous voulons plier ceux qui nous entourent à cette loi, nous n'agissons pas invariablement sous l'empire d'un sentiment despotique ni d'une confiance orgueilleuse en nos propres lumières, mais il y a toujours un peu de tout cela au fond du creuset que nous employons à cette analyse. Souvent nous croyons que l'affection même que nous ressentons nous commande d'éclairer, de redresser et de diriger ceux que nous aimons ; nous les voulons heureux, et nous nous efforçons de les préserver de toute peine résultant d'une déception ou d'une erreur ; nous les voulons parfaits, et nous accordons trop d'attention

et trop d'importance à celles de leurs imperfections que notre propre tempérament met plus particulièrement en relief à nos yeux ; mais, si nous pouvions jamais réussir à dépouiller de tout alliage le sentiment qui nous pousse à cette lutte, et je crois que l'entreprise est au-dessus des forces humaines, encore faudrait-il ne point perdre de vue l'extrême difficulté de mener à bien la tâche qui a pour but le redressement d'autrui. Pour réussir dans cette entreprise, il faut commencer à douter de soi, de son entendement, de son infaillibilité, autant que l'on doute du jugement d'autrui. On peut *causer* de certains sujets, on peut, — cela, c'est le droit, c'est la liberté, que l'on n'est pas obligé d'aliéner, — on peut différer d'opinion en expliquant les motifs pour lesquels on voit autrement les choses... mais, si l'on entreprend de *pontifier*, si l'on veut élever son opinion propre à la hauteur d'un dogme qui s'impose et ne se discute point, si l'on tente de faire *plier* au lieu de s'efforcer de convaincre, si l'on établit d'un seul et même coup sa propre supériorité et l'infériorité intellectuelle d'autrui, oh ! alors, tout est perdu : si l'erreur existe, on la rend inébranlable ; si l'on a tort dans ses préférences ou bien dans ses antipathies, les unes et les autres se trouvent fortifiées précisément par la tentative que l'âme humaine repousse de toutes ses forces, celle d'être violentée. Et notez que, en persévérant dans l'erreur que l'on tente de vous arracher par la violence, on fait acte, non pas d'entêtement, comme on en sera certainement accusé, mais seulement d'indépendance et de dignité. Un enfant s'amusaît, un jour, à essayer un petit travail et ne réussissait point à l'accomplir ; sa gouvernante voulait l'*obliger* à se laisser guider.

« Non, non, » répondit l'enfant en secouant la tête,
« laissez-moi me tromper tout seul. »

Et comme il s'agissait en somme d'un amusement, non d'une étude, l'enfant avait raison ; c'est en se trompant *tout seul* que l'on acquiert le jugement et l'expérience qui sont nécessaires pour se conduire ici-bas.

Je m'aperçois que, en m'occupant du *tien* et du *mien*, j'ai touché seulement à l'un des points de ce sujet, qui, plus que tout autre, mérite d'arrêter nos réflexions, parce qu'il se trouve intimement lié à tous les actes de notre vie, même aux plus insignifiants d'entre eux. Partout, en toute circonstance, nous pouvons donner l'exemple du respect ou du mépris que nous inspire le *tien*. Si nous exigeons de nos subordonnés au delà de la somme de travail que représente leur rémunération, au delà de la somme de déférence qui se concilie avec leur propre dignité, le *mien* envahit le *tien* et tente de l'exploiter. Si, refusant de subir l'influence d'autrui, nous prétendons influencer autrui, nous commettons encore la même faute ; si nous provoquons ou même acceptons d'autrui des sacrifices dont nous ne sommes pas disposés à offrir l'équivalent, nous nous trouvons encore dans le même cas. Nous nous y trouvons, en un mot, chaque fois que nous tentons d'exploiter les bonnes qualités de nos semblables, chaque fois que nous prétendons substituer nos goûts, nos opinions, nos préférences, nos antipathies, aux leurs propres ; et, s'il y a une contradiction de nature à révolter même le moins militant, le plus pacifique de tous les sentiments d'équité, c'est celle qui consiste à revendiquer pour soi, à défendre envers et contre tous, le droit d'agir, de parler, de penser à sa guise, à ses propres risques et périls, tout en le déniait à autrui, tout en renouvelant sans cesse la tentative qui doit avoir pour but d'enlever à notre semblable ce même droit qui nous apparaît, et avec raison, comme le plus précieux

de tous. Il n'y a pas moins d'orgueil, du reste, que d'iniquité dans l'opinion qui nous porte à nous attribuer le droit de diriger les pensées, de régler les sentiments, de redresser les erreurs de ceux qui ne sont pas nos enfants ou nos pupilles.

E. RAYMOND